

M O N O G R A P H I E

D E S

F E C H E S

BAYONNE 1972

TABLE DES MATIERES

PAGE

BAYONNE - ST JEAN DE LUZ - CAPSENTOU

Principales Activités	1
I - FLOTTE DE PECHE	4
II - GENRES DE PECHE PRATIQUES	14
III - ZONES DE PECHE FREQUENTEES	16
IV - LES APORTEES	16
V - PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE	20
VI - DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES	25
VII - VENTE ET EXPEDITION DU POISSON	26
VIII - TRANSFORMATION	26
IX - POPULATIONS MARITIMES	30
X - STRUCTURES COOPERATIVES	37
XI - CONSTRUCTIONS PORTUAIRES	37
DEUX ANNEXES	39 - 40

BAYONNE

Toutes marchandises confondues, Bayonne en 1972 arrive au 9ème rang des ports de commerce français, derrière La Rochelle. Si l'on ne tient pas compte des hydrocarbures, ce rang devient le 6ème immédiatement derrière Bordeaux, c'est à dire l'importance de ce port qui a vu en 1972 un trafic global de 2.790.921 T. L'importation de phosphates (540.000 T.), l'exportation de céréales (525.000 T.) et surtout le soufre de Laos (1.176.000 T) représentent 80 % de ce trafic qui est en légère augmentation par rapport à 1971 et constitue le record absolu du port (l'ancien record est de 1970 avec 2.720.124 T.). Encore convient-il de remarquer que ces chiffres ne concernent que le strict trafic maritime ; le trafic fluvial, qui y est directement lié et s'effectue d'ailleurs par navires ayant le statut des navires de mer pour tenir compte de la limite très en amont des eaux maritimes dans l'Adour, concerne en 1972 515.130 tonnes. (1)

Parmi les industries portuaires il faut citer les installations de stockage et de chargement de soufre solide et depuis 1963 de soufre liquide réalisées par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, le silo à café d'une capacité de 180.000 quintaux, deux usines modernes de production d'engrais à partir des phosphates importés ; enfin l'usine de ciment de l'Adour (103.000 T. de clinkers exportés en 1972). Il existe un bassin de radoub (navire) de 100 m.) et un chantier de réparation navale.

La plaisance dispose de 260 postes en rivière et la construction à proximité de l'embouchure de l'Adour d'un port de plaisance avec plan d'eau d'une superficie de 4 ha 40 pouvant abriter 390 bateaux devrait commencer en 1973.

La place de la pêche maritime dans le complexe de Bayonne et de l'Adour est représentée par :

- l'activité des petits moteurs et couralins qui, en dehors de quelques pêches à proximité immédiate de l'embouchure, se livrent essentiellement à l'exploitation des espèces anadromes dans le fleuve. Pour ces espèces qu'ils soient en tonnage, leurs apports sont d'une valeur non négligeable car il s'agit d'espèces rares :

pipale	:	25 tonnes,	d'une valeur de	1.075.000 F.
alose	:	6,5 "	"	65.000 F.
anguille	:	8,7 "	"	77.100 F.
saumon	:	7,6 "	"	106.000 F.

Cette pêche est pratiquée par 90 pêcheurs arant 78 unités dont la jauge moyenne est d'environ 1 tonneau.

Cette activité est complétée par celle des pêcheurs non marins dans les eaux vives.

Les apports de pipale sont essentiellement exportés en Espagne où les prix de vente au détail s'élevaient jusqu'à 160 F. le kilo en décembre et janvier.

(1) voir en annexe le tableau de classement des ports et le tableau du trafic du port de Bayonne.

- le débarquement des produits de certains des congélateurs isomatri-
culés dans le quartier ; c'est ainsi qu'il y a été débarqué 1.239 ton-
nes de sardines congelées pêchées dans les eaux sarracaines,

- il faut ajouter, pour mémoire, que les thons congelés importés,
mis à terre par les navires de commerce, représentent 4.033 tonnes
dans le trafic portuaire. Ces poissons sont destinés aux usines
luziennes.

Cette activité du port de Bayonne dans la réception du poisson
congelé destiné à l'industrie a motivé la création, en cours de réa-
lisation, d'un appointement spécialisé, d'un entrepôt frigorifique et
peut-être même d'une usine. Ainsi sera réalisé l'établissement por-
tuaire Bayonne-St Jean-de-Luz dans lequel le sort des deux ports est
étroitement lié.

SAINT JEAN-DE-LUZ

Si Bayonne est principalement tourné vers le commerce maritime,
St Jean-de-Luz par contre est le seul grand port de pêche du littoral
Aquitain avec ce que cela implique ces industries annexes. Ainsi
les deux conserveries et les onze ateliers de salaison de la région
ont traité 17.500 tonnes de poissons en 1972. L'apport des navires et
poisson frais au port de St Jean-de-Luz a été de 2.022 tonnes, ce
qui constitue une augmentation de 30 % environ tant au point de vue
du poids que de la valeur par rapport à 1971 (augmentation due notam-
ment aux apports exceptionnels d'anchois au cours de la campagne
d'automne (33 % de plus qu'en 1971).

Mais l'activité du port s'étend au-delà de la région. ^{VINGT} Dix-neuf
thoniers de pêche fraîche et ^{quatre} quatre congélateurs de sa flottille basés
à l'année à Bakar, ont mis à terre dans ce port 5.000 T. d'aibacore
et de listao qui ont été commercialisés sur place par l'intermédiaire
d'une coopérative à dirigeants luziens ; deux thoniers sont basés à
Abidjan et deux autres à Pointe-Noire.

Il convient d'y ajouter les débarquements aux Antilles et à
l'étranger de la production des thoniers-congélateurs de grande
pêche.

Les ports de St Jean-de-Luz-Bendaye-Gaithary comptent, y compris
les marins européens des stationnaires d'Afrique noire, 1200 marins
pour 154 navires armés. Si on y ajoute les 1.500 ouvriers des usines
c'est donc 2.700 personnes qui sont directement concernées par l'in-
dustrie de la pêche. D'autre part, la présence d'une baie très abri-
tée favorise le développement de la plaisance. Une partie inutilisée
du port, draguée et aménagée, peut recevoir actuellement 70 navires
de plaisance. 370 autres postes d'amarrage sont disséminés dans la
baie, et la plage de Nocoa abrite quelques 400 derivateurs.

ou 187 ?
L'équipement portuaire de St Jean-de-Luz comprend un frigorifique et deux fabriques de glace qui ont fourni 1090 tonnes de glace à la maree et 56 tonnes à la pêche. Le slipway de la coopérative utilisé sans arrêt, a permis 188 passages pour lesquels il fallait précédemment recourir aux moyens des ports espagnols.

Il existe quatre chantiers de réparations.

La criée dépend d'une coopérative qui possède ou affrète et exploite deux sardiniers-congélateurs et leurs annexes, une usine de conserves et salaison, et gère un atelier de réparation mécanique et de montage de filets.

Une deuxième coopérative est spécialisée dans l'avitaillement des navires.

Enfin l'École d'apprentissage maritime "pêche", au cours de l'année scolaire 1972/1973, aura dispensé son enseignement à 65 élèves (21 apprentis et 44 marins des cours de perfectionnement)

CAPBRETON

Ce port de pêche artisanale compte 16 navires armés par 22 marins. La production a été de 47,5 tonnes et concerne surtout du poisson de ligne, des crustacés (7,5 T.) et de la pilale (22,5 T.).

à la ligne
Le lac d'Hossegor renferme 9 parcs à huîtres dont la production a été de 445 T. Si la pêche a une activité très réduite, au niveau de la profession tout au moins, par contre le développement de la plaisance est destiné à prendre de l'ampleur.

En effet dans le cadre du plan de développement de la côte aquitaine, dont l'aménagement de la zone Capbreton-Hossegor constitue l'un des objectifs, il est prévu l'amélioration du port actuel (allongement de la digue Nord, approfondissement du port et création de 1500 postes sur appontements flottants - dont 730 en première tranche -) et dans l'avenir transformation du lac d'Hossegor en un plan d'eau permanent.

TABLEAU 1

FLOTTILLES INDUSTRIELLES

D
pêche

Types juridiques d'armements	Nombre de Stés ou d'Armements	Nombre de navires armés	Nombre d'officiers	Nombre de marins
1) Sociétés Anonymes	1 <i>Société Anonyme</i>	11 <i>Alba - Lorient</i> 3 <i>Guilhem / Aca</i>	17	57
2) Sociétés à responsabilité limitée	1 <i>Société à RL</i>	2 <i>Médan / un</i> <i>Willy / un</i>	8	15
3) Sociétés en nom collectif				
4) Sociétés de gérance				
5) Armements coopératifs (a)	2 <i>Coopératif</i> <i>Association</i>	3 <i>Société</i> <i>Coopératif</i>	12	18
6) Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même patron pêcheur	3	3 <i>Association / un</i> <i>Association / un</i> <i>Société / un</i>	8	29

(a) Armements coopératifs propriétaires de leurs navires.

REMARQUES I - ...

80, ...

... ARMEMENTS ...

... ARMEMENTS ...

... ARMEMENTS ...

II. ...

... pêche ...

... et

TABLEAU 2

FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (patrons et marins)
1) Patrons-pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage).....	242	1320
2) Épouses ou veuves de patrons-pêcheurs ou de marins-pêcheurs exploitant un navire.....	1	12

REMARQUE

Les tableaux I et II concernent l'ensemble du quartier.
Il peut être intéressant de connaître les ports à partir desquels
les activités sont exercées :

<u>Capebreton</u> .. :	18	ligneurs, caseyeurs	
<u>Bayonne</u>	2	thoniers-congélateurs	(Compagnie Albatros)
	2	sardinières-congélateurs	(Compagnie Albatros)
	78	unités de petite pêche	
<u>Guéthary</u>	6	unités de petite pêche	
<u>St Jean-de-Luz</u> :	3	sardinières-congélateurs	(Société Hydrogène - Sireuil)
	2	sardinières annexes des congélateurs	(Société Hydrogène)
	32	sardinières-thoniers-anchoyeurs	
	16	chalutiers	
	57	ligneurs-caseyeurs	
<u>Bordeaux</u>	3	sardinières-thoniers-anchoyeurs	
	5	ligneurs caseyeurs	
<u>Dakar</u>	4	thoniers-congélateurs	
	20	thoniers	
<u>Abidjan</u>	2	thoniers	
<u>Pointe Noire</u> :	2	thoniers, dont 1 congélateur	
<u>TOTAL</u>	254	unités armées (sur 304 immatriculées)	

T A B L E A U 3

Structures des Arachides - Evolution :

2004

A R R E T S	S.A	S.A.R.L.	S.N.C.	UIRATS	ARACHIDES COOPERATIFS	AUTRES FORMES DE GRUPEMENTS
Nombre des Arachides au 31.12 de l'année précé- dente.....	1	1			2	3
Créations.....						
Fusions, cessions.....						
Prises de participation..						
Fins d'exploitation.....						
Nombre d'Arachides au 31.12 de l'année étudiée..	1	1			2	3

1994 *1995* *1996* *1997* *1998* *1999* *2000* *2001* *2002* *2003*

	CANTON		MONTREUX		CHAM		YVERDON		NEUCHÂTEL		TOTAL			
	N	V	N	V	N	V	N	V	N	V	N	V		
1) Nombre de navires au 01.01.1972.....	16	202,60	236	26	244,73	0	0	191	20,91	426,30	101	2,91	226,32	
2) Also en service au cours de 1972 :														
B.N.F.R.S.S. :														
Navires neufs : France.....	1		1		1		1		1		1		1	
Etranger (Espagne).....	1		1		1		1		1		1		1	
Navires d'occasion :														
France : provenance :														
ARCADE.....	2	38,71	2/2	1	93,46	1	1	11	12,26	100	1	1	324,00	
CORCARRAD.....	1			1	48,56	1	1	2	27,16	10	2	1	340,00	
SARLHE-D'OLONNE.....	1	42,45	3/3	1		1	1	1	44,48	1	1	1	1020,00	
Etranger : provenance :														
ESPAGNE.....	1			1	97,58	1	1	2	176,81	1	1	1	600,00	
PORTUGAL.....	1			1		1	1	1	7,92	1	1	1	100,00	
HOLLANDE.....	1			1		1	1	1	134,00	1	1	1	200,00	
Région de la Plaine.....	1			1		1	1	1	3,18	1	1	1	9,00	
Provenant de la Plaine.....	1			1		1	1	1	25,96	1	1	1	114,75	
TOTAL B.N.F.R.S.S.	2	221,92	240	2	241,60	4	4	28	74,83	226,30	32	2	2011,42	
B.O.R.T.I.M.S. :														
Ventes : France.....	1			1		1	1	1		1	1	1		
Etranger (Jamaïque).....	1			1		1	1	1		1	1	1		
Déplacements : (passés en Plaine).....	1			1		1	1	1	27,91	197,00	2	1	197,00	
Départions :														
- déduction.....	1			2	198,63	1	1	2	158,63	1	2	1	650,00	
- naufrage.....	1	30,28	1/20	1		1	1	1		1	1	1	120,00	
TOTAL B.O.R.T.I.M.S.	1	30,28	1/20	2	198,63	2	2	4	27,91	197,00	4	2	211,64	
TOTAL 31 décembre 1972.....	10	367,20	2782	27	2920,70	8710	12	9621,23	16615	210	654,01	2122,00	304	15393,60
3) soldes : nombre de navires au 31 décembre 1972.....	10	367,20	2782	27	2920,70	8710	12	9621,23	16615	210	654,01	2122,00	304	15393,60

⊕

COMPOSITION DU TABLEAU IV :

Les variations dans la composition de la Flotte telles qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessus sont les observations suivantes :

- 1 - Sur les 39 entrées de navires ne figurent que 4 thoniers et 4 thoniers-gardienniers de type Fraïche bien que ce type de navire constitue l'élément de base traditionnel de l'armement tunisien. Deux de ces navires ont été achetés d'occasion en Espagne (années de construction 1963-1964). Dans le même temps trois navires de ce type disparaissaient de la Flotte (deux par démolition, l'autre par vente au Sénégal). Il apparaît donc que l'armement tunisien en thonier-gardiennier de pêche Fraïche n'évolue pas quantitativement et que les unités sont généralement très bien entretenues, les moteurs sont neufs ou récents et d'importants améliorations techniques ont été apportées à la saignée par le biais d'unités (vibrateurs, axes réfrigérés, power-blocks, treuils hydrauliques, radio, gonio, sondes, et écos pour quelques-uns radars).
- 2 - Par contre 4 navires congélateurs de grande pêche sont venus s'ajouter aux 8 unités existantes portant le tonnage global de ce type de navire de **5108 T. à 9.654 T.** Sur ces 4 navires 3 proviennent de l'étranger.
- 3 - La définitive et le tableau ci-dessus indique 27 navires de plus qu'en 1971 (39 entrées, 12 sorties) cette augmentation n'intéresse que très peu l'armement classique tunisien basé sur la pêche du thon, de la sardine et de l'anchois. En effet sur ces 39 entrées de navires, 25 sont de petites unités, (ligneurs, canots divers, courralin) dont 15 d'ailleurs proviennent de la Pologne.

1778

NOMS DE L'ARMEMENT	NAVIERES	STRUCTURE PAR AGE					STRUCTURE PAR TAILLE			TOTAL		
		5-9	10/10	15/15	20/20	20+	150/149	150/299	300/499	500+	AGE	TJB
Société LUB-ARMEMENT	THOMAS-BERNIER-COQUEL											
Raison sociale : S.A.	- GUIPURGA	1971									1093	
Capital : 1.000.000 F.	- ALABA	1972									1093	
Autres activités :	SARDINIERS-COQUELATEUR											
NEANT	- DOUBAIE			1920							1334	
	TOTAL Navieres : (TJB)....										4314	3
Société JOUBLET Frères	SARDINIERS-COQUELATEUR											
Raison sociale : S.A.R.L.	- ED BARRIE			1958							389,38	
Capital : 799.500 F.	SARDINIERS-PÊCHE FRAICHE											
Autres activités :	- GETHIN					1950					73,47	
Conserverie/salaison												
	TOTAL Navieres : (TJB)....						73,47				389,38	2
COOPERATIVE ITHAZOKOA	SARDINIERS-COQUELATEUR											
Raison sociale : COOPERA	- IRATY					1945					333,3	
Capital : Variable	- SOPITE					1939					467,00	
Autres activités :												
Conserverie/salaison/												
Barayage												
	TOTAL Navieres : (TJB)....										467,00	333,3
COOPARAT												
Raison sociale : COOPERATION	THOMAS-BERNIER-COQUELAT											
	- IRRITAINA					1951					250,11	
	TOTAL Naviere : (TJB)....											
M. LISAIRE Grégoire	SARDINIERS											
(ce bateau travaille en	- ST ROUSSELS GARS DU MOINE					1958					90,94	
coopération avec le												
"SOPITE" mentionné ci-des-												
sus)	TOTAL Naviere : (TJB)....										90,94	
BENOITAN Bernardin	SARDINIERS-COQUELATEUR											
Président du Crédit	- SACAILLA					1951					134,67	
Maritime Mutuel de												
Bayonne. (ce bateau travaille en coopération avec												
"IRATY" mentionné ci-dessus)												
	TOTAL Navire : (TJB)....										134,67	
Yves GORI/JOUBLET Frères	SARDINIERS-THOMIER											
	- ROUSSEVAUX III					1956					74,52	
	TOTAL Navire : (TJB)....										74,52	
TOTAL GENERAL	Nombre de navires : ...	2		3		1		5		373,60	250,11	896,38
Nombre d'armements :	THOMAS-BERN-COQUELAT	2								250,11		2990
7	SARDINIERS-COQUELAT.			2				3		134,67		896,38
	SARDINIERS-THOMIER									74,52		
	SARDINIERS									104,41		
	TOTAL (TJB).....	2		3		1		5		373,60	250,11	896,38

guyane

NAVIRES DE PECHE ARTISANALE	STRUCTURE PAR AGE					STRUCTURE PAR TAILL.		TOTAL	
	-5	15/10	10/15	15/20	+20	50/149	150/299	AGE	TJB
- CHALUTIERS DE PECHE FRAICHE :									
LA BOHEME									
				1955		79,57		1	79,57
- THONNIERS :									
GURE-BIZIA				1956		76,80			
SOCORRI				1956		87,94			
EGOKO-IZARRA				1951		104,77			
DOLORES		1957				71,82			
LE PHARAON		1957				74,15			
GABY-BERNARD		1957				120,80			
GALIGNA		1957				85,19			
GISELE-MARIE		1958				73,45			
SARDARA		1958				84,13			
KILUDY		1957				81,54			
NIRIENTXU			1956			128,09			
PIERROT		1957				109,55			
GOMERA			1956			127,11			
ASTRIA		1958				185,00			
MARITXU			1956			127,11			
AIDE-TOI		1958				77,25			
KERTIGUIER		1959				116,00			
AITA-RANUNTCHO		1963				97,58			
ETOILE D'ESPERANCE		1957				134,42			
MAIT CHU				1951		95,46			
ANDRE-CHANTAL		1957				143,65		21	2201,01
- BARDINIERS-THONNIERS :									
TURINA				1955		124,90			
LA VIGORON				1955		62,67			
ROBERT-MICHEL III				1956		66,75			
MARTA				1956		82,98			
MAURICE-RENE			1957			72,35			
TOHIKI-TIN			1957			85,19			
ANGLE-DES-PIERS			1957			124,36			
ESPERANTZA			1958			84,13			
EMIGRANT			1961			76,85			
HENDAYAKO-LZARRA		1964				79,23			
MICHEL-JOSEPH				1955		110,05		11	569,46
TOTAL GENERAL :								33	3250,04 Tx de J.B.

COMPARAISON DES TABLEAUX 5 et 5 bis

Le tableau 5 donne les structures par âge et par taille des navires de plus de 50 T. de la flotte industrielle. Les mêmes éléments, pour les navires de pêche artisanale de plus de 50 T. figurant dans le tableau 5 bis sans indication de "raison sociale capital..." sans signification dans ce genre d'armement.

L'examen de ces deux tableaux et la comparaison avec le tableau 4 appellent les observations suivantes :

1 - De point de vue tonnage : sur les 27 thoniers de la flottille 21 jaugent plus de 50 T. Par contre sur les 37 sardiniers-thoniers-anchoyeurs, il seulement dépassent ce tonnage. Le sardinier est donc plus petit que le thonier pur. Enfin il apparaît que les chalutiers du quartier sont des navires de faible tonnage, prévus pour le chalutage en zone côtière puisque sur les 18 unités de ce type une seulement dépasse 50 T.

2 - De point de vue âge : Les tableaux font ressortir de façon très nette que la majorité des thoniers et sardiniers-thoniers en service ont été construits en 1956, 1957 et 1958. Après 1958 les quelques navires qui s'ajoutent proviennent de l'étranger. C'est le cas notamment de l'"ALFA LAFINORON" et l'"BENDAYAKO ZAKHA" ex-espagnols construits en 1964 et 1965, qui sont actuellement les deux sardiniers-thoniers les plus récents de la flottille. Si ces navires sont bien entretenus et ont bénéficié d'améliorations techniques considérables, il n'en demeure pas moins que le problème de leur renouvellement va se poser.

ACTIVITE DE LA SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE ARTISANALE :

Ce renouvellement interviendra dans le cadre de la société interprofessionnelle artisanale de la Côte Basque et des Landes orée voici un an et demi.

Pour l'instant la S.I.A. s'est bornée à constater la nécessité de procéder à l'étude de trois types de bateaux répondant aux besoins spécifiques du port de St Jean-de-Luz.

- unités de 80 à 100 T. permettant à l'échelle de la pêche sardinière en bordure des côtes, de la Méditerranée à l'île de Ré, et la pêche au thon à l'égard vivant, au vessel jusqu'aux Canaries ou sur les côtes africaines,

- unités de 40 à 50 T. permettant, en dehors de la saison de pêche du poisson sardinière, qui n'a son plein rendement que de mars/avril à octobre, de pratiquer la pêche du verlu sur les abords de la fosse de Japretton,

- unités de 5 à 10 T. permettant de reconstituer les lignes actuelles par des unités plus rapides permettant de rester plus longtemps sur les lieux de pêche.

Copie tenu de l'influence espagnole sur la pêche à St Jean-de-Luz il est possible que des études d'unite de ces types, qui correspondent également aux besoins des pêcheurs de cette cantabrique, soient confiées à des architectes navals espagnols.

D'un point de vue plus terre à terre, il semble que le démarrage de la S. I. A. n'interviendra que lorsque les armateurs se seront à nouveau prouvés la rentabilité de leur métier leur permet de s'endetter de la valeur d'un bateau neuf. Mais il restera toujours la concurrence du marché espagnol du neuf ou de l'occasion.

CHIFFRE DE PÊCHE PRACTIQUE
(Tableau 2)

Ouvre de pêche pratiquée toute l'année	Baptême capturés	Nombre de Navires	Personnels embarqués
CHALUT	Ilvère	18	70
LICHERON	Serpa- Dorado	69	173
SERRES TOURNANTES	Sardine	7	101
CAMRIS	Thon africain	28	392
SERRES TOURNANTES	Thon	2	38

Nota : Parmi les navires pratiquant le même genre de pêche toute l'année on retrouve les 17 unités de la flotte industrielle donnée par les tableaux 1 et 16

Bennes tournantes : Sardines 7 navires
 Bennes tournantes : Thon 2 navires
 Camris : Thon 2 navires

Tous les autres y compris ceux du tableau 8 ci-dessus font partie de la flotte non industrielle.

Defeat

Pêche Aisouvié		Durée de la saison (Dates)	Nombre de navires	Personnels embarqués
Engins : Bâches Caprées				
Pilet tournant : Sardine		Novembre - Mars	35	465
Pilet tournant : Anchois		Mars - Juin et Octobre - Novembre	35	465
Ligne : Thom		Juin - Novembre	35	465
Pilet : Saumon		Février - Juillet	78	90
Pilet : Alose		Janvier - Août	78	90
Pilet : Pibelle		Octobre - Avril	91	103
Caïler : Crustacés		Juin - Septembre	8	10
Ligne - Pilet : Merlu - Dorade		Juin - Septembre	10	12

Observations :

- Le tableau ci-dessus groupe trois catégories de bateaux :
- d'une part les sardinières-thonnières qui, de novembre à juin pêchent au pilet tournant les poissons pélagiques qui viennent sur nos côtes (sardines, maquereaux anchois) ; puis de juillet à novembre, le thon à l'appât vivant .
- Il y a lieu de signaler la deuxième saison d'anchois réalisée pour la première fois en octobre et novembre 1972 .
- Ensuite les unités qui pratiquent la pêche au stryère des pibelles, aloses et saumon d'octobre à août .
- Enfin celles qui pratiquent la pêche aux lignes ; filets et caïlers à proximité de l'embouchure de l'Aéou et de Capbreton .

Delpat

III - FORMES DE PÊCHE PRATIQUÉES :

- 1 - Pêcheurs de grande pêche conçus pour participer à la pêche dans le faitique, ont été, à cause des limitations propres à l'équipement d'autres pays et ont obtenu des quotas au large de l'Afrique et dans la mer des Caraïbes.
- 2 - Jardiniers de grande pêche destinés à la pêche sur les côtes du Maroc, en raison des exigences des autorités marocaines d'autres pays se sont vu interdire de pêcher.
- 3 - Pêcheurs - une importante flottille est basée à l'année en Afrique Noire (Dakar 24 unités, Abidjan 2, Pointe-Noire 2)
- 4 - Les jardiniers thoniers annouyours basés à St Jean-de-Luz exercent la pêche à la senne entre la Bidassoa et l'île de Ré et la pêche du thon à l'espil vivant entre le Golfe de Gascogne et les Canaries.
- 5 - Les chalutiers et les petits bateaux exercent leur activité le long de la côte entre la Bidassoa et le Cap Ferret et ainsi qu'aux abords du plateau continental devant Capbreton.
- 5 - Les petites unités, courantes, restent généralement dans l'Adour.

IV - LES APORTEURS

a) Production :

Les apports globaux ont été les suivants en 1972 :

- Pêche française dans les ports du quartier ..	9.022 T.
- Pêche française à Dakar	4.549 T.
- Apports des thoniers congolais	605 T.
- Apports des thoniers congolais	2.385 T.

soit un total de 16.561 tonnes auquel il faut ajouter 16 T. de crustacés, 71 T. de poissons indigènes, 61 T. de poissons divers vendus hors grille, et 300 T. d'algues récoltées dans la région - et les apports de quatre thoniers basés à Abidjan et Pointe Noire, qui nous ne connaissions pas encore

car les apports de pêche française dans le quartier (9.022 T. qui sont suivis sur le plan local, la comparaison avec 1971 est donnée par le tableau suivant :

l'an moyen

	Année 1972		Année 1971	
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur
Andalous	14.246	0.704.490	2.051.415	2.036.217
Sardines	1.436	1.400.619	0.971.682	2.379.817
Thon blanc	691	4.161.328	6.021.741	4.345.616
Thon rouge	743	9.840.389	7.861.685	4.534.404
Divers (abaque-ligne)	1.148	6.240.474	5.431.203	6.680.869
Maquereaux-abusés	728	345.000	0.711.571	61.686
TOTAUX	9.022	26.694.300	6.956	20.838.609

L'examen de ce tableau conduit à certaines observations :

1 - Andalous : 1.631 T. de plus qu'en 1971, augmentation due à la campagne d'octobre-novembre. Le prix moyen n'est bien entendu (2,05 contre 1,17 F.) car la demande, notamment celle d'Espagne, a également progressé - 2.000 tonnes environ ont été dirigées sur l'Espagne soit en vrac, en caissettes ou en fûts. Ce poisson est en général semi-traité par les ateliers de salaison avant expédition.

2 - Sardines : La sardine a connu une baisse tant en tonnage qu'en prix moyen. Sa croissance en est la cause essentielle et cette sardine a dû être dévolue exclusivement par la mer. Restons que les transactions ont été incontestablement facilitées, les pêcheurs étant soumis au principe de la pêche dite "à la commande".

En définitive la baisse de l'apport de sardines a été largement compensée par l'apport d'andalous, ces deux espèces étant pêchées globalement par les mêmes navires.

3 - Maquereaux : 197 F. contre 54 F. en 1971. Il est apparu d'une part que les conserveries lazariennes ne possèdent pas d'équipées pour traiter des maquereaux de saison de gros calibre, d'autre part, que l'Espagne vendant au-dessous du prix de revient se livre très difficilement à la vente pour cette espèce. Ainsi en février 1972 une pêche massive en quinze jours n'a pas trouvé preneur, ce qui a entraîné des incidents sérieux. Une protection est à mettre en place contre ces impositions abusives.

4 - Thon blanc et rouge : Les résultats de la campagne de thon blanc qui n'est jamais très importante ont été identiques à 23 F. près à celui de 1971. Par contre la campagne de thon rouge qui est également modestes a connu une légère poussée en tonnage et une hausse substantielle.

Toutefois et la campagne d'anchois ne rattachait pas en Métropole au voila de mare un certain nombre de navires pour-ci, négligeant la campagne du golfe, resteraient en Afrique toute l'année. On peut donc dire que la production de germe, course d'ailleurs celle du thon rouge, est sujette à la fois au soins grande faveur que connaît tout après des pêcheurs luxiens les campagnes africaines.

5 - Dorade : figure au tableau joint les apports indiqués sous la rubrique "divers (châlet-ligne)"

Les apports de dorade ont été de 306 T. pour une valeur de 1.754.113 F. en 1972 contre 388 T. pour 1.875.228 en 1971. Prix moyen en 1972 : 5,90 F. - en 1971 : 4,80 F.

Si le prix de 1972 est satisfaisant, il est dû à une résolution prise lors d'une réunion du Comité local des pêches en avril 1972, au terme de laquelle les pêcheurs locaux se sont engagés par écrit à ne pas exporter de dorade pendant les périodes de production des pêcheurs luxiens, pour assurer l'écoulement de la production locale au prix minimum de 4,50 F.

Quant pour le saumon, les importations autorisées de dorade d'Espagne provoquent la chute des prix de ce produit. La solution apportée en 1972 pour "protéger" la dorade locale a donc porté sur les fruits.

b) Fluctuation des prix :

Comme il a été indiqué ci-dessus les prix ont été :

- en baisse pour la sardine et le maquereau
- stables pour le thon blanc et les divers (châlet-ligne)
- en légère hausse pour le thon rouge
- en très forte hausse pour l'anchois

La baisse de la sardine résulte de son poids trop gros pour le traitement du poisson en usine. Les apports ont dû être limités pour permettre à la durée de les abaisser. C'est le syndicat des marins qui fixait chaque jour le tonnage limite par bateau.

Les causes du mauvais résultat de ce que :

- 1°/ Les usines locales, sauf une, ne sont pas équipées pour le traitement,
- 2°/ La durée ne peut en écouler que des contingents minimes,
- 3°/ L'approvisionnement des usines bretonnes était assuré par des importations d'Espagne à des prix inférieurs au prix de revient

Si une protection était établie contre ces importations, il est vraisemblable que les usines développeraient la pêche de ce poisson en vue, soit du traitement par les usines locales, soit de l'approvisionnement des usines bretonnes.

La très forte hausse du prix de l'anguille résulte de la demande espagnole qui n'a pu être satisfaite par la production de sa propre flottille. Le poisson est pour les 4/5ème simplement salé et séché dans les ateliers français avant d'être exporté pour être travaillé par la main-d'œuvre espagnole, moins chère que la main-d'œuvre française.

Il convient de signaler les importations d'anchovies congelés ou salés de Turquie et d'Argentine - elles ont été importées vers nos ateliers, mais ne font aucun déplacement vers les ateliers espagnols. Il est à craindre qu'il en résulte une pression sur le prix des produits crus.

e) Qualité :

Un effort particulier en ce qui concerne l'anchovy et la sardine ~~de~~ un conditionnement plus rationnel des apports est à noter :

- à bord en améliorant la protection contre la chaleur et la protection des pontes par la présentation du poisson en caissettes,
- à quai par la recherche de la rapidité de l'écoulement (grues, convoyeurs, élévateurs) et l'accélération des conditions de vente.

- 1° - Le classement des dix premiers et des dix derniers navires n'a pas significatif
éton que si la flotte est homogène . Ce n'est pas le cas .
Nous avons donc été amenés à présenter plusieurs tableaux :
 - Classement des sardinières-thoniers qui exercent leur activité dans le golfe de Gascogne .
 - Classement des thoniers basés à Dakar ?
 - Classement des chalutiers .
 - Classement des ligures .
- 2° - Classement en poids et en valeur . Nous avons fourni le classement en valeur mais en sachant qu'il n'y a pas nécessairement concordance avec le classement en poids car les valeurs des espèces pêchées peuvent être différentes (sardine à environ 1f,20, anchois à 2 frs ou thon à 6/10 frs) .

(Tabla no 9) Soldados - Howien y vapores leur actividad dans le Golfe de Gogonju

Rang	NAVIERES	ARMEMENTOS	Tonnage navires	Puissance	Age des navires	Effectifs	TONNAGE DEBARCOS (kilo)	VALOR (franc)	Nombre de marins
1	MASULLIA	P.L.	49	300	23	14	294.597	823.274	14
2	MATHINEA	P.L.	47	300	16	14	325.841	774.420	14
3	HINDAYORO.I	P.L.	79	300	8	14	223.761	741.240	14
4	BOUL-BOGA	P/L	47	300	16	14	311.712	741.071	14
5	RESPERANTZA	P.L.	84	400	14	14	253.140	705.229	14
6	ROKHEVI-MICHEL.3	P.L.	66	300	16	14	267.241	627.079	14
7	BEGHAR	P.L.	44	220	18	14	221.137	670.650	14
8	EDENKI-DA	P.L.	32	150	18	14	282.616	614.350	14
9	POTPOHVA	P.L.	44	300	18	14	270.403	662.865	14
	TOBIDASSO.11	P.L.	35	150	18	14	300.240	642.674	14

(Tabla no 10)

Rang	NAVIERES	ARMEMENTOS	Tonnage navires	Puissance	Age des navires	Effectifs	TONNAGE DEBARCOS (kilo)	VALOR (franc)	Nombre de marins
1	KIKUAL-HERRIA	P.L.	45	235	15	14	224.661	559.663	14
2	ERIORANT	P.L.	76	300	11	14	151.298	348.886	14
3	DUTICHEUR	P.L.	49	300	15	13	222.495	535.740	13
4	ARABUA	P.L.	32	230	19	13	189.977	502.891	13
5	AFTALAYA	P.L.	44	200	15	13	266.435	498.545	13
6	MAGERNO	P.L.	39	250	26	13	197.524	446.708	13
7	KOICVADU.111	P.L.	74	300	16	14	167.658	441.898	14
8	ALILB DES KEBS	P.L.	124	300	15	14	131.709	433.211	14
9	FUTENA	P.L.	124	250	17	14	52.641	320.521	14
			16	130	22	10	131.641	394.602	9

20/1/28

RANG	NOM DES BATEAUX	APPORTS	RANG	NOM DES BATEAUX	APPORTS
1	IRHITZINA	629.152 kg	11	SOCOMI.II	195.481 kg
2	NAHITOU	492.440 kg	12	NYRINTOU	185.939 kg
3	ASTRIA	324.085 kg	13	GURE BIZIA	160.299 kg
4	IFAKI	321.674 kg	14	BOUKO-IZANRA	130.695 kg
5	NIKIBTIO	292.727 kg	15	PHET- LOIC	114.119 kg
6	GENEIA	267.053 kg	16	AYTA-RANSTOHO	84.451 kg
7	GALENA	255.624 kg	17	KURKOUINA	51.968 kg
8	KER-TRAMIER	235.963 kg	18	KURRA	48.196 kg
9	GISELE- MARIE	197.307 kg	19	GURE IZANRA	39.168 kg
10	GABY-BERNARD	197.204 kg	20	KILUDY	15.096 kg

A défaut de soumettre la valeur des apports de l'année entière nous donnons ci dessous les éléments suivants

RECAPITULATIF : Pour le premier semestre : Tonnage débarqué : 1.605.099 kilos
 Valeur : 199.828.468 Francs CFA
 Prix moyen du kilo : 2,49 francs .

Quantité

CLASSEMENT DES CHALUTIERS

RANG	NOM DU BATEAU	POIDS (kg)	VALEUR (r)
1	LA BOHEME	62.412	371.632
2	BRIGITTE-PIERRE	57.246	358.450
3	JEAN-YASCAL	36.607	232.435
4	FOURONS-PHIL	33.854	219.224
5	SAINTE GILLES	33.239	201.047
6	AVANTURIER	30.056	185.346
7	HIPPOCAMP	29.032	172.122
8	JEAN-MARC-ALAIN	25.710	158.828
9	UR-CHORIK	21.659	133.796
10	DEUX COUBINS	22.317	132.605
11	VALERIE	21.808	128.329
12	LE VAUFOUR	21.554	122.016
13	MAHID-JEANNE	17.274	107.000
14	PORTER DU LARGE	13.360	97.295
15	LOUIS-LEOPOLD	14.341	82.895

Remarque : trois chalutiers n'ont pas pèsés (1 déarré cause de vétusté, 2 inactifs en Novembre en provenance d'autres quartiers).

Defiance

- CLASSEMENT DES LIGNIERS -

RANG	NOM DU BATEAU	POIDS (kg)	VALEUR (F)
1	BALUY VINCENT	21.470	131.220
2	KATRA	19.593	116.069
3	MAITRE-MONIQUE	16.544	108.639
4	LE MINOR	17.841	106.503
5	PATRICIA	17.019	98.914
6	POTRERO	13.338	88.337
7	HADRY	14.920	88.012
8	ITRASOKO-IZARRA	12.711	72.201

REMARQUE : Ces petites unités au nombre de 68 ont des apports très variables. Ce classement donne une idée de leurs apports et permet de les comparer avec ceux des sardinières, thoniers, anchoyeurs notamment.

Defiant

PRODUITS	MARCHÉ COMMERCIAL DE PARIS		COMPTÉ		SOL-RESERVE		BALANCE		PLANS OUTRES		SOL-RESERVE INDIVID		TRAITEMENT DES AURES	
	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)	QUANTITE (T)
TOTALS DIVERS (Total)	1.648	9.116.432												
BANDES PAILLES	1.212	1.176.514	224	224.000										
BANDES COURTES			2.385	8.616.216										
ZION	1.046	1.277.458	359	1.994.700										
KAVYAN	257	120.973	100	70.000										
GRIPONS	16	121.120												
NEHOIS	245	704.489												
GRIPONS					1.000									
ALORS										100.				
DIVERS												1.232(X)	577 (X)	245 (X)
														220

(X) - Il s'agit de la production et non du tonnage du poisson traité.

o L'ann. 2012

Tableau 12 :

D'après

PORT	Organisme gestionnaire	Quantité traitée par la oride	en frais	en congelé
St Jean-de-Luz	Coopérative M/ME ITSA-SOKOA	99,50 %		Réant

0,50 \$ du poisson frais fait l'objet de vente directe par les pêcheurs.

VII - Vente et expédition du poisson :

A St Jean-de-Luz il existe 19 mareyeurs-expéditeurs auxquels il faut ajouter 3 pêcheurs-expéditeurs.

Tous les mareyeurs luttent pour posséder des cartes de mareyeur-expéditeur et si le poisson acheté à la oride est pour une bonne partie destiné aux usines, il en est, en plus de la consommation locale, également expédié vers d'autres points de vente : anchois vendu directement ou après traitement en Espagne, en Italie (usine d'Alba), A Monaco (ou vers des centres français (Luo en Provence).

Il n'est formé deux groupements réunissant 8 mareyeurs, intéressés par l'importation de moules d'Espagne (Vigo) et qui expédient vers ce pays des coquillages, crustacés et de l'anchois.

A Hendaye on compte 3 mareyeurs dont l'un seulement se sert à la oride de St Jean-de-Luz. Les deux autres sont des importateurs-expéditeurs : de moules d'Espagne en France et de filets de France en Espagne.

A Gabroin le port possède 3 mareyeurs. L'un d'eux est importateur et livre sur le marché français (Rungis notamment) en provenance d'Espagne :

- des moules, soit directement à la consommation, soit après écurtion d'avril à octobre (264 T.)
- des huîtres livrées directement à la consommation (3 T.)

C'est donc un total de 29 mareyeurs-expéditeurs employant un effectif de 160 personnes environ qui exercent au quartier de Bayonne. Sur ce nombre deux groupements et quatre mareyeurs pratiquent l'import-exportation.

VIII - TRANSFORMATION :

1°/ Conserverie-salaison : Il existe 13 conserveries employant 1534 personnes, 12 de ces conserveries font ou sont susceptibles de faire de la salaison. En 1972 17.500 tonnes de poissons ont été traités contre 21.500 T. en 1971 ce qui équivaut à une diminution de 20 %. Parallèlement le chiffre d'affaires

est passé de 49 millions à 38 millions.

Cette diminution d'activité est due en 1972 aux difficultés d'approvisionnement en sardines algères (l'interdiction de pêche dans les eaux algériennes à partir de février et pendant 7 mois) et en difficultés de disponibilité des conserveries italiennes qui ont dû fermer temporairement) ainsi que par une chute du tonnage de thon, et à l'engorgement du marché de la conserve.

Il a paru intéressant de donner sous forme de tableau l'état comparatif de l'activité des conserveries en 1972 et 1971 en distinguant les parts respectives apportées à cette activité par 1) le poisson local 2) le poisson français d'autres provenances (thon africain, sardine algérienne), enfin le poisson importé. A l'issue de ce tableau on constate l'absence de thon, tant en 1971 qu'en 1972, et est le poisson africain et surtout qui constitue la principale source d'approvisionnement des conserveries algèroises.

Ce tableau ne donne que les tonnages réceptionnés. Par ailleurs le tonnage total fabriqué par les conserveries en 1972, il faut y ajouter les stocks existant au 31 décembre 1971 et retirer le tonnage existant au 31 décembre 1972.

Ceci donne :

Total réceptionné en 1972	: 17.533
stock 31/12/1971	thon : + 1.000
	sardine : + 500
	thon : - 500
stock 31/12/1972	sardine : - 900

Tonnage total fabriqué : 17.633

Enfin il est intéressant de connaître le tonnage vendu :

Tonnage total fabriqué en 1972	17.633
stock 31/12/1971 (en équivalence poisson frais)	
anchovy	+ 500
sardine	+ 3.500
thon	+ 2.500
stock 31/12/1972 (en équivalence poisson frais)	
anchovy	- 2.500
sardine	- 1.500
thon	- 1.500
<u>Total vente</u>	18.633 T.

Par ailleurs le fait qu'il reste au 31/12/1972 5.500 T. de produits invendus (en équivalence poisson frais) montre bien que la commercialisation est difficile. Il est certain que les producteurs français sont handicapés dans une certaine mesure par les charges de main-d'œuvre plus fortes en France qu'en Espagne, et que d'autre part la production espagnole est élevée.

	ANNÉE - 1972			ANNÉE - 1971		
	Tonnages produits (tonnes)	Value	Prix moy. au kilo	Tonnages produits (tonnes)	Value	Prix moyen au kilo
--- POISSON LOCAL						
Maquereaux	3.790	7.687.500	2,05	2.203	2.643.600	1,20
Maquereaux	9	10.800	1,20	1.279	1.534.800	1,20
Maquereaux	335	1.776.000	5,35	293	1.611.500	5,50
Maquereaux	97	218.700	2,25	58	223.900	3,86
Maquereaux	100	70.000	0,70	"	"	"
TOTAL	4.248	9.763.000	"	3.833	6.013.800	"
--- POISSON MARCÉ						
Maquereaux (Vendée, Bre- tagne)	1.600	3.200.000	2,00	1.800	2.800.000	1,55
Maquereaux (Mediterranée -approximation)	1.100	1.210.000	1,10	1.600	1.760.000	1,10
Maquereaux (Mediterranée -approximation)	3.885	4.662.000	1,20	5.890	7.080.000	1,20
Maquereaux (Mediterranée -approximation)	3.600	11.520.000	3,20	4.251	13.764.000	3,24
TOTAL	10.185	20.592.000	"	13.501	25.344.000	"
--- POISSON IMPORTÉ						
Maquereaux (Yvette)	200	440.000	2,20	"	"	"
Maquereaux (Maree)	800	1.600.000	2,00	500	1.000.000	2,00
Maquereaux (Yvette)	1.100	1.400.000	1,25-1,3	"	"	"
Maquereaux (Maree)	300	1.500.000	5,00	2.300	11.500.000	5,00
Maquereaux (Maree)	300	1.050.000	3,50	400	1.480.000	3,70
Maquereaux (Maree)	400	1.800.000	4,50	1.000	3.500.000	3,50
TOTAL	3.100	7.190.000	"	4.200	17.480.000	"
TOTAL I + II + III	17.533	37.545.000	2874	21.534	48.837.800	2,27

Ra plus des conserveries et ateliers de salaison (dont aucun n'est sorti de machine à filer) il y a lieu de noter l'existence :

- une usine de conditionnement de crevettes congelées importées principalement de Madagascar et de la Réunion.

Le poids total importé en 1972 a été de 1.200 T. dont 250 T. ont été commercialisées en l'état, et 950 T. reconditionnées avant mise sur le marché. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 12.500.000 F.

X - développement de l'aquaculture notamment de la culture de la crevette (Nouveau) 52 T de saumon ST d'Amérique - Canada - Alaska -
 - une usine de production de farine et d'huiles de poisson production 345 T. d'huile, 1.212 T. de farine et 577 T. d'engrais

- deux établissements de traitement ou de commercialisation des algues (Gelidium sesquipedale)

L'un de ceux-ci récolte et traite sur place : 260 tonnes d'algues ont donné 27 tonnes d'agar-agar.

Le deuxième a récolté et exporté sur les U.S.A. : 60 tonnes d'algues séchées en 1972 représentant une valeur approximative de 78.000 F.

2°/ Repercussions d'évolution et de développement des conserveries et de salaisons

Après l'arrêt du premier semestre 1972 les conserveries ont repris leur activité grâce 1) au poisson importé 2) à la reprise de la pêche à la sardine sardine à partir d'août 3) à la bonne campagne thonière locale d'été (369 tonnes livrées aux conserveries)

On constate par ailleurs grâce à l'acheminement produit sur place ou importé un développement sensible de l'activité de salaison de toutes les usines et surtout la construction, à Hendaye, d'une usine de salaison et conserves de 14.000 m² à laquelle s'ajoute un entrepôt frigorifique permettant de stocker 1.200 tonnes de poisson congelé.

Un capital frigorifique qui s'était maintenue très insuffisante en 1971 a été développée en 1972 par l'augmentation des moyens privés.

Cette capacité globale s'élève à 3.500 tonnes ne dépassant comme suit :

- Entreprise du port de St Jean-de-Luz 800 tonnes
 - Moyens privés de St Jean-de-Luz et Hendaye 3.100 tonnes

Le projet de la construction d'un frigorifique (parallèlement à un appontement pour des moyens de manutention adéquats) à Bayonne devrait pouvoir jouer le rôle de régulateur pour les conserveries bascoennes en leur assurant du travail toute l'année.

Une usine de traitement est également prévue à Bayonne dans le même contexte "port de pêche".

IX. POPULATION MARITIME

Statistique au 31 décembre 1972
Maritime enregistrée au service de la pêche

1) Liste Industrielle :

CATEGORIE	MARITIME			INDUSTRIELLE		
	Nombre	Personnel embarqué (excluant les équipages exploités par des exploitants étrangers)	Personnel à terre	Nombre	Personnel embarqué (excluant les équipages exploités par des exploitants étrangers)	Personnel à terre
SOCIÉTÉS	1	1	1	1	1	1
SOCIÉTÉS ET SOCIÉTÉS	1	1	1	1	1	1
LIÈGES	1	1	1	1	1	1
NEW-BRITAIN CORPORATION (exclusivement propriété de leur marine)	2	2	2	2	2	2
Autres formes de groupe - Nombre de marins exploités	1	1	1	1	1	1
Personnel embarqué (excluant les équipages exploités par des exploitants étrangers)	3	3	3	3	3	3
Personnel à terre	1	1	1	1	1	1
Total	7	7	7	7	7	7
Autres formes de groupe - Nombre de marins exploités	1	1	1	1	1	1
Personnel embarqué (excluant les équipages exploités par des exploitants étrangers)	1	1	1	1	1	1
Personnel à terre	1	1	1	1	1	1
Total	3	3	3	3	3	3
Nombre de marins exploités	243	243	243	243	243	243
Nombre de marins	243	243	243	243	243	243
Nombre de marins	166	166	166	166	166	166

2) Liste Industrielle :

II est fait argument appel à la pêche
N.OMARINE MOINE ONT LES MARINS DE PÊCHE.

DESCRIZIONE	PRIMA INDEBITAZIONE		PRIMA PER IMPIEGHI	
	VALORI	OPPORTUNITA'	TOTALE	OPPORTUNITA'
15 - 20 anni	19	1	19	33
20 - 25 anni	19	2	21	69
25 - 30 anni	19	10	29	42
30 - 35 anni	9	3	12	53
35 - 40 anni	18	6	24	99
40 - 45 anni	15	9	24	74
45 - 50 anni	6	3	9	62
50 - 55 anni	7	2	9	48
55 - 60 anni	1	1	2	15
60 - 65 anni	1	1	2	14
65 - 70 anni	1	1	2	16
TOTALE	142	43	185	665
				465
				1011

Handwritten note:
 1011
 465
 546

Statistik au 31 décembre 1974
Partis Institutionnels au Québec du Québec

Partis Institutionnels

	PARTI LIBÉRAL		PARTI QUÉBÉCOIS		PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE		PARTI RÉPUBLICAIN	
	Officiers	Partis	Officiers	Partis	Officiers	Partis	Officiers	Partis
A pleins temps	103	40	143	366	367	933		
A temps partiel					78	70		
Consulter/lement								
TOTAUX :	103	40	143	366	445	1003		

Partis (1974) : 23 des sièges au Québec comptent à la fin de l'année
 1974 : 20 des sièges au Québec comptent à la fin de l'année
 1975 : 20 des sièges au Québec comptent à la fin de l'année

*de qu'importe
 de qu'importe
 de qu'importe*

Annuaire de l'Armée en 1944 au Maroc de France

CATEGORIES	ARMEE METROPOLITAINE (nombre)	ARMEE NOUVEAUX TERRITOIRES (nombre)
Militaires et Officiers non pensionnés	141	973
Militaires et Officiers pensionnés (1)	2	36
TOTAL	143	1011

(1) A inclure dans que de 1944 : Jours militaires, commandos, unités nationales locales, R.D.F., O.D.F. etc...

8 jours

	PENS REVERSIBLES (nombre)		PENS NON REVERSIBLES (nombre)	
	MARINS OFFICIELS TOTAL	MARINS OFFICIELS TOTAL	MARINS OFFICIELS TOTAL	MARINS OFFICIELS TOTAL
Salaires fixes par convention collective (autres).....	30	13	43	
Salaires minima garantis.....				
Rémunération à la part.....	73	27	100	566
TOTAL.....				445
				1.011

Les bases de calcul des pens sont assez variables.

En premier lieu notons qu'il n'existe qu'une convention collective qui concerne les bacheliers-congélistes de plus de 50 m) de capacité de stockage uniquement (OUIPINKA et ALBA).

Cette convention a été conclue entre la société Int-Armement et le Syndicat des marins, et reprend la convention dite de Concorde.

La rémunération de base (à part-entier) est constituée d'un fixe annuel de 1.000 F, plus une prime de fin de mois au K°. Elle est ensuite majorée de la façon suivante : 1 part et demi, second part et troisième 1 part 1/4, Frigoristes, deux dernières moitié équipage 1 part 1/8, atelier et boulanger 1 part, service 1/4 de part.

Pour les autres équipages de 15 jours-de-lux devraient souler à la rémunération "à la part", sans minimum garanti. On y trouve des variantes dans le code de union des ari, par exemple :

1°/ Administrateurs-congélistes de la Compagnie IMAKCO et leurs associés. La rémunération effective consiste à allouer une somme au K° de salaires de qualité assurée de congés. Cette somme varie par chaque catégorie de personnel ainsi qu'il résulte de son responsabilité et l'effectif est très large-ment couvert : on trouve ainsi 10 tax différents dont les deux extrêmes sont de 0,015 F. au K° pour le jatro et 0,0045 pour le courbe.

Guéguen

2° / Gardiniere-congélateur de l'Armeement **AMURELIER** et son armement.
 La part est calculée sur un prix forfaitaire de 0,011 P. au K³.
 Le patron touche 2,25 parts, le matelot 1 part.

Dans les deux cas ci-dessus il s'agit de rémunération effective, les frais d'exploitation du navire étant à la charge de l'armement (entretien, vivres, rôle, entretien du matériel...) Par contre pour les autres navires la répartition des profits est faite de la façon suivante : L'apport net est calculé en déduisant de l'apport brut les frais de usage (vivres, gas-oil, apprêts, droits de rôle occupant les parts armateurs et marin, cotisations diverses facultatives et autres salades, location appareils de bord, droits de port, frais divers de voyage, etc...). Le total net ainsi obtenu est généralement partagé entre armement et équipage à deux-tiers de :

- 40 % pour l'armement, 60 % pour l'équipage (navires basés à Dakar, Gardiniere-anchoyiers de St Jean-de-Luz)
- 50 % pour l'armement, 50 % pour l'équipage (chalutiers).

Le pourcentage d'équipage est souvent divisé en parts et le nombre de parts est attribué à chacun selon sa qualification. Le patron, le second et le chef mécanicien touchent une rémunération supplémentaire prélevée sur le pourcentage de l'armement.

La répartition du déficit de campagne est faite sur les mêmes bases.

Enfin pour les lignes l'apport net calculé de la même façon, est divisé en un certain nombre de parts avec la répartition suivante : Patron armement 3 parts dont 2 en tant qu'armement, chaque matelot 1 part.

Verbatim

	DEFENSE	ORGANISATION (non affectés)	TOTAUX
- Prêtres.....	221	33	254
- Religieux.....	13	0	13
- Religieuses.....	114	14	128
- Religieuses.....	214		214
- Religieuses.....	21		21
- Religieuses.....			
TOTAUX.....	573	55	628

IX - 2 - PERSONNEL DE LA CONGRÉGATION

IX-2.1 - Situation à l'égard des relations de famille
(Tableau 22 -)

	OCCASIONNELS		STATUTS D'ÉPOUX	
	Insérés dans Non I.N.	Non Insérés dans I.N.	Insérés dans Non I.N.	Non Insérés dans I.N.
Personnel actif	1	3		3
Personnel pensionné	2 (veuves)			
TOTAUX	3	3		3

Laurence

IX - 3 - DOCKERS : Bien que, d'une façon générale, les contrats d'engagement prévoient le déblocage de la saison pêche par les équipages, les dockers peuvent être amenés à procéder au déchargement des navires de pêche congelateurs.

A Bayonne il y a 53 dockers professionnels et il a été embauché en 1972, 43 occasionnels.

A St-Jean-de-Luz des ouvriers occasionnels, au total une vingtaine, anciens marins et personnes dans emploi, sont employés à la demande pour les déchargements des navires-congelateurs ainsi que pour les manutentions sur les quais. Ils étaient jusqu'à présent pris en charge au joint de vue sécurité sociale, par les armateurs qui faisaient appel à leurs services, mais ils viennent de se constituer en "Groupeement d'intérêt économique".

Le déchargement des navires artisanaux demeure effectué par les équipages.

X - Structures coopératives :

Coopérative	Nombre de sociétaires	Nombre de navires	Volume de production (en tonnes)	Nombre de personnes employées
Coopérative d'arrimage (ITZASOKOA-SORIANET)	2	3	14.120 T	49
Coopérative ITZASOKOA (Conserves-Atelier néerlandais - alipway-glacières - de <i>Coité</i>)	1	-	-	230
Coopérative d'avitaillement + CarPurault	1	-	-	6
Navires affrétés	-	-	-	-
Coopérative ITZASOKOA	2	2	225 T	26

cf. questionnaire
et bilan en 1972

XI - Conditions de travail des porteurs en cours :

Bayonne : L'acquisition d'une drague est décidée, celle-ci devrait arriver à Bayonne au début de l'année 1974. Cette acquisition est vitale pour maintenir l'accès au port.

Parmi les travaux en cours notons la réfection d'un quai, le remplacement de 3 grues anciennes.

Bayonne devrait voir le démarrage cette année de l'aménagement d'un poste d'attente pour le chargement de siffre, et surtout le poste de siffre avec entrepôt frigorifique dont il a déjà été parlé.

St-Jean-de-Luz : Au cours de l'année 1972 les travaux d'équipement ont consisté :

- l'amélioration du frigorifique du port avec le changement du système de refroidissement,
- la construction de plateformes de travail de part et d'autre de la rive de départ, dont l'activité a été optimisée en 1972 (188 unités).

Par ailleurs la Commission permanente d'enquête s'est réunie à quatre reprises et ses travaux ont porté essentiellement sur :

- le renforcement des moyens de manutention du poisson au débarquement avec l'achat de grues aux caractéristiques techniques appropriées aux besoins de la profession,
- la protection contre les effets du ressac dans le port, sensible depuis la fermeture du bassin de plaisance de Larrauldéin et la création d'un mur de protection du quartier Urdanart,
- la création d'une ravanne d'équipement unique pour l'établissement portuaire de Saint-Basque Bayonne-St-Jean-de-Luz.

1972

STATISTIQUES DE TRAFIC
DES PORTS FRANÇAIS (+ 1.000.000 tonnes)

	Trafic total	Hydrocarbures	Autres marchandises	Rang (1)
1 - NANTES	82.792.301	74.468.966	8.323.335	3
2 - LE HAVRE	64.435.307	57.539.187	6.896.120	4
3 - DUNKERQUE	27.354.061	9.565.668	17.788.393	1
4 - NANTES - St NAZAIRE	14.046.527	11.432.340	2.614.187	7
5 - ROUEN	13.895.053	4.760.246	9.134.807	2
6 - BORDEAUX	13.835.630	10.781.164	3.054.466	5
7 - SEINE	6.817.718	4.449.412	2.368.306	9
8 - LA ROCHELLE (ville et La Pallice)	3.275.329	1.361.946	1.913.383	12
9 - BAYONNE	2.785.229	124.332	2.660.897	6
10 - CAEN - QUIMPERHAN	2.716.575	684.990	2.031.585	10
11 - CALAIS	2.539.212	82.534	2.456.678	8
12 - BLOIS	2.065.188	73.771	1.991.417	11
13 - BREST	1.635.854	678.781	957.073	13
14 - LA NEUVILLE	1.332.241	993.589	338.652	15
15 - LORIENT	1.161.545	619.647	541.898	14

(1) Classement d'après le trafic global diminué des mouvements d'hydrocarbures.

Trafic pendant l'année 1972

TRAFIC MARITIME

NAVIGATION

a) Navires chargés

A l'entrée : 397 navires jaugeant 468.845 tonneaux, transportant 911.481 tonnes
 A la sortie : 809 navires jaugeant 829.425 tonneaux, transportant 1.879.440 tonnes
 soit : 1.206 navires jaugeant 1.298.270 tonneaux, transportant 2.790.921 tonnes

b) Navires sur lest

A l'entrée : 763 navires jaugeant 803.095 tonneaux
 A la sortie : 352 navires jaugeant 447.164 tonneaux
 soit : 1.115 navires jaugeant 1.250.259 tonneaux

TONNAGE DES MARCHANDISES ENTREES ET SORTIES

Designation des marchandises	Importations	Exportations	Observations
Blé		32.726 t	
Seigle		2.648	
Orge		7.567	
Avoine		2.716	
Mais		479.356	
Bois sciés	7.311 t *	837	* Sciages sapin
Grumes	1.300	7.643	
Traverses		20.482	
Bois exotiques	4.190		
Bétaphène	50		
Vins (Porto)	894		
Thons congelés	4.033		
Sardines et crevettes congelées * ..	1.241		
Anchois en conserves	418		
Cornichons en conserves	82		
Combustibles liquides *	113.390		* dont Crevettes 2 t
Brai	5.692		* Super 28.924 t
Bauxite	17.020		G.O. et F.O.D. 84.466 t
Cendres de pyrite	3.915		
Houille	20.814		
Coke de brai	23.057		
Coke de pétrole	10.026		
Acide sulfurique	17.137		
Acide phosphorique	29.198		
Potasse	24.734		
Rouleurs acier	3.584		
Tuyaux		507	
Aluminium		16.222	
Argile	1.100		
Soufre solide		714.212	
Soufre liquide		461.805	
Marbre et granit			
Quartz	509		
Feldspath	2.368		
Baryte	2.670		
Clinkers		1.523	
Phosphates naturels		105.457	
Acétate de vinyle	524.159		
Produits chimiques		13.964	
Polyéthylène		60	
Héxaméthylène		916	
Sel	2.000	561	
Urée	36.493	200	
Nitrate d'ammonium		364	
Superphosphates	4.890		
Chlorure de potasse	7.410		
Sulfate d'ammoniaque	7.440		
Engrais	8.143		
Ammonitrate	10.160	7.216	
Essence de térébenthine	7.589		
Essence de papeterie	825		
Pâte à papier		750	
Papier kraft		331	
Résine et colophane *	2.076	1.373	* dont Résine 470 t
Tall-Oil	5.533		
Liège		4 *	* dont : Sciure bois 2 t Kaolin 1 t
Diverses	30 (containers)		
Totaux	911.481 t	1.879.440 t	
Ensemble	2.790.921 t		
Tonnage réalisé en 1971	2.720.124 t		
Différence en plus (+)	70.797 t		

TRAFIC FLUVIAL